



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 12 décembre 2019

Objet de la délibération

**ASSOCIATION HENNEBONTAISE DES AMIS DES ARTS ET DE LA CULTURE -
PROJET DE CONVENTION**

Le douze décembre deux mille dix neuf à 18h30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT réuni au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur André HARTEureau, Maire.

Etaient présents :

André HARTEureau, Michèle DOLLÉ, Stéphane LOHÉZIC, Nadia SOUFFOY, Marie-Françoise CÉREZ, Yves GUYOT, Julian PONDAVEN, Frédéric TOUSSAINT, Caroline BALSSA, Thierry FALQUERHO, Pascal LE LIBOUX, Anne LAVOUÉ, Philippe PERRONNO, Nolwenn LE ROUZIC, Jacques KERZERHO, Jean-François LE CORFF, Serge GERBAUD, Xavier POUREAU, Guénaëlle LE HIN, Fabrice LEBRETON, Martine JOURDAIN, Alain HASCOET, Sylvie SCOTÉ, Gwendal HENRY, Stéphanie LETELLIER, Joël TRÉCANT

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Claudine CORPART à Michèle DOLLÉ, Roselyne MALARDÉ à Jean-François LE CORFF, Françoise BARJONET MOY à Nolwenn LE ROUZIC, Michaël BEAUBRUN à Pascal LE LIBOUX, Franck LE GOURRIÉREC à Julian PONDAVEN

Absent(s) :

Marc LE BOUHART

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire **Monsieur KERZERHO Jacques** désigné(e) pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction de la Vie de la Cité

N° 2019.12.003

ASSOCIATION HENNEBONTAISE DES AMIS DES ARTS ET DE LA CULTURE - PROJET DE CONVENTION

Rapporteur : Frédéric TOUSSAINT

En date du 20 septembre 2019, l'Association hennebontaise des amis des arts et de la culture a été créée.

Ses statuts définissent son objet comme suit :

« L'Association a pour objet de soutenir l'action de la Ville d'Hennebont en matière artistique et culturelle et plus particulièrement de participer à l'enrichissement de ses collections picturales et toutes autres formes d'expression artistique (gravure, modelage, faïences, sculpture).

L'action de l'Association sera particulièrement orientée sur des artistes originaires d'Hennebont ou des environs, ou encore ayant séjourné à Hennebont. Ainsi que ceux ayant fait d'Hennebont ou leurs environs le sujet de leur œuvre.

Elle pourra aussi participer à l'entretien ou la rénovation d'œuvres déjà détenues par la Ville d'Hennebont. »

Ainsi, le projet d'activité de l'association présente de réelles opportunités pour la collectivité dans le cadre de sa politique patrimoniale et culturelle via la constitution, le renforcement et la valorisation d'un fonds d'œuvres anciennes.

Afin d'encadrer les relations étroites entre l'association et la Ville et de porter une dynamique et des orientations communes, il est proposé l'établissement d'une convention de partenariat.

Par ailleurs, cette convention entre la Ville et l'association, permettra à cette dernière d'entreprendre les démarches nécessaires à la reconnaissance d'intérêt général en vue de ses actions de mécénat.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 et suivants,

Vu l'avis favorable du Bureau Municipal en date du 18 novembre 2019,

Vu l'avis favorable de la Commission « La Vie de la Cité et des Solidarités » en date du 8 octobre 2019,

Vu les statuts de l'association hennebontaise des Amis des Arts et de la Culture,

Vu le projet de convention tel que présenté,

Vu le rapport présenté en séance du Conseil Municipal,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

→ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat entre l'association hennebontaise des Amis des Arts et de la Culture et la Ville d'Hennebont.

Affiché le 19/12/2019

Envoyé en préfecture le 18/12/2019

Reçu en préfecture le 18/12/2019

Affiché le

ID : 056-215600834-20191212-D201912003-DE

Délibération adoptée par 25 voix Pour et 6 voix Contre, 0 Abstention(s).

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

André HARTEREAU